

# Vue d'ici

## Édito

Chères Veuzéennes,  
Chers Veuzéens,



Tout d'abord le conseil municipal et moi-même souhaitons à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles et économiques une très bonne rentrée.

Après un été durant lequel nous avons dû composer avec des périodes de canicule, cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur les collectivités ainsi que sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Malgré ce contexte, votre municipalité continue d'œuvrer pour le bien être des Veuzéens. Au cours de l'été, vous avez découvert deux nouveaux personnages présents près de chaque école.

Ce projet a été travaillé avec les représentants des élèves de CM1/CM2 des deux écoles de la commune. Ces installations ont pour objectifs de faire ralentir les véhicules et de sécuriser les abords des écoles.

La municipalité a également investi dans du matériel informatique nécessaire au bon fonctionnement de votre collectivité et a également équipé et modernisé les deux écoles de notre commune pour permettre à chaque enfant scolarisé d'avoir accès au numérique.

Les études concernant le projet de pôle scolaire qui permettront de réunir les deux écoles ainsi que les services de restauration scolaire et périscolaire dans un cadre sécurisé avancent, dans l'objectif de proposer un pôle à la hauteur des attentes des utilisateurs.

Dans le but de se projeter sur « comment voyez-vous Vue dans 20 ans ? », des rencontres ont eu lieu au printemps avec les habitants et d'autres auront lieu prochainement afin de connaître les attentes de chacun de manière à construire le Plan Guide de la commune.

Au travers de ce bulletin, nous espérons répondre aux questions que vous vous posez au sujet des travaux qui débiteront dans les semaines à venir. Ils démarreront par les travaux des concessionnaires : réhabilitation, modernisation et enfouissement des réseaux avec également les travaux de sécurisation, que nous avons à cœur de réaliser afin que notre territoire soit le plus possible un havre de paix. Ces travaux, de très grande ampleur, nécessitent un travail considérable en amont afin de limiter les désagréments pour nos concitoyens. Ce sont des travaux de longue durée mais indispensables à l'évolution, l'embellissement et le développement de notre commune.

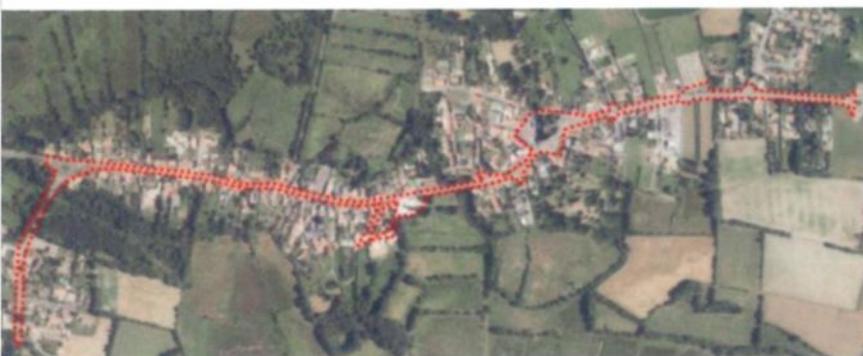
Nous souhaitons une commune qui offre à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

A tous, je souhaite une bonne rentrée.



Nadège Placé,  
Maire de Vue

## Projet de réaménagement du centre-bourg de Vue : retour sur les ateliers de concertation et avancement du projet.



### Un processus de concertation

3 ateliers participatifs se sont déroulés les 05/04, 03/05 et 07/06.

Vous avez été nombreux à y participer ; à vous impliquer dans le projet d'aménagement futur de votre commune.

Voici la synthèse de ces échanges :

Le périmètre de l'opération s'étend du rond-point de la croix rouge (entrée est) au rond-point de la tournerie (entrée ouest) + la route de Chauvé.

### 4 tronçons ont été définis :

- Faubourg est
- Cœur de bourg
- Faubourg ouest
- Route de Chauvé



## Atelier du 05 avril : la traversée de Vue

Lors de la 1<sup>re</sup> rencontre, après une présentation du projet initial, les habitants ont pu échanger lors d'atelier en groupe de travail et évaluer les aménagements selon différentes thématiques, annoter leurs commentaires sur les plans et restituer leur vision et leur questionnement sur le projet.

La séance de débriefing s'est déroulée dans une ambiance constructive

avec une posture stratégique bien établie et les retours sont principalement axés sur « comment améliorer le projet »

4 axes de travail ont été définis suite à ces 1<sup>er</sup> échanges :

- le stationnement ;
- la limitation de vitesse ;
- la prise en charge du vélo et du piéton ;
- la place du végétal.

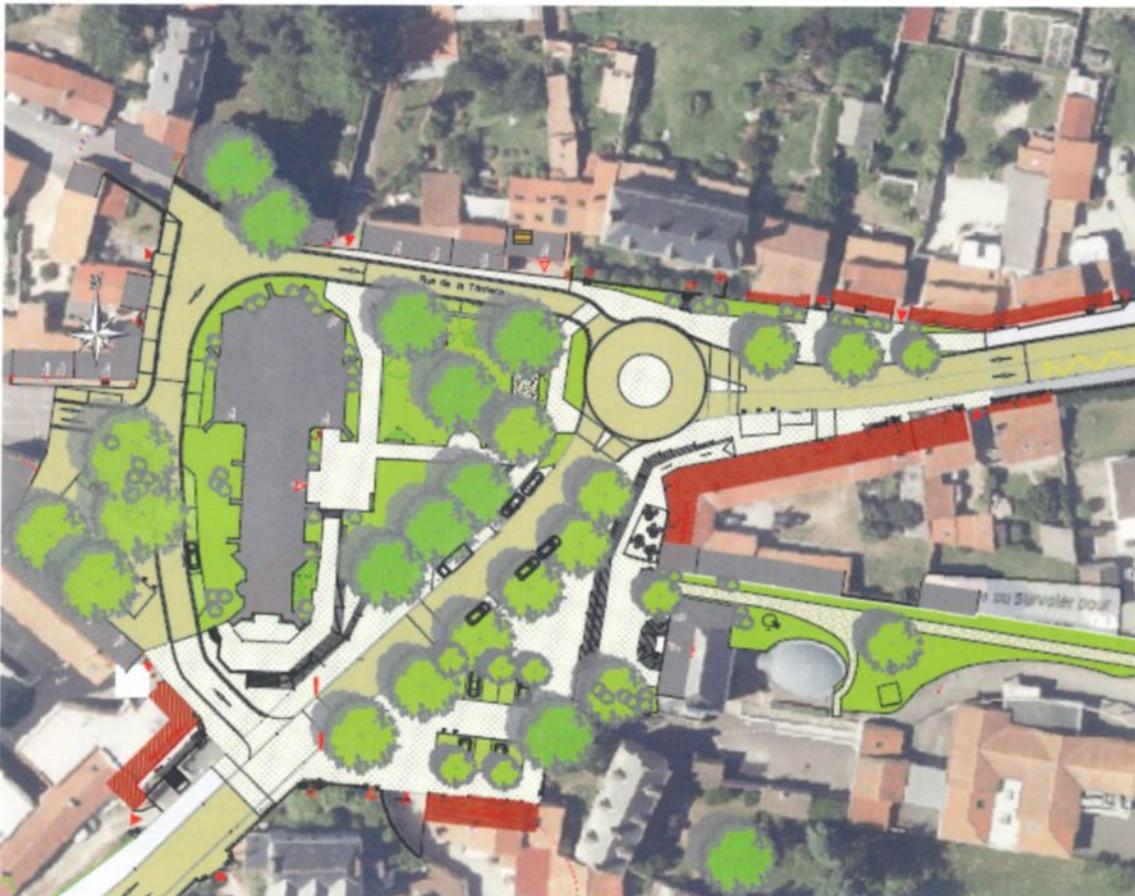
## Atelier du 03 mai : les places Sainte Anne et du Haras

Cette 2<sup>e</sup> rencontre était centrée sur l'aménagement des places Sainte-Anne et du Haras, elle s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, le sujet abordé est apparu comme fédérateur.

C'est la problématique de mobilité et de stationnement qui est prépondérante.

La mise en place d'arrêt minute en plus grand nombre a fait l'unanimité ainsi que la nécessité d'avoir des trottoirs plus confortable et plus sécurisé, le giratoire et le sens de circulation autour de l'église sont également bien accueillis.

### La Place Sainte Anne ▶

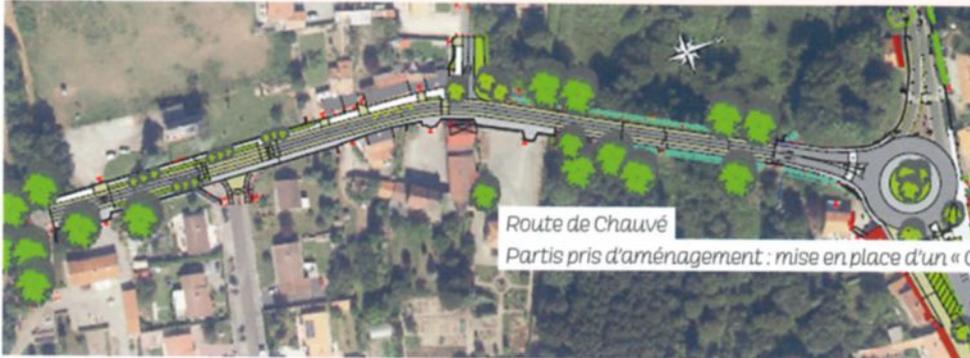


◀ Le parvis de l'église et Place du Haras

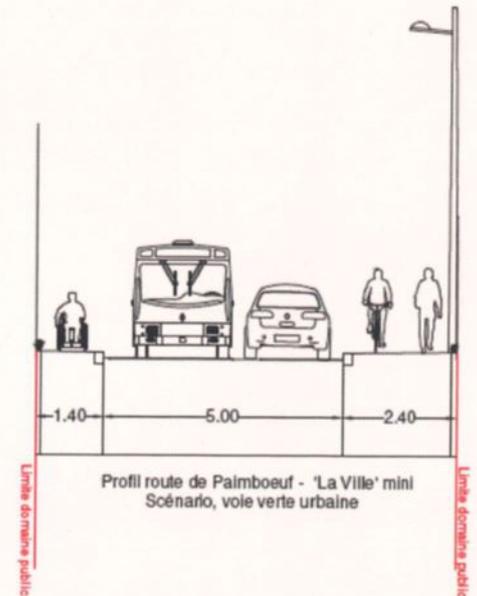
## Atelier du 07 juin : projet retenu

### Route de Chauvé :

Chaucidou : Type de voie permettant de redéfinir le partage entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage du sol spécifique.



### Faubourg Ouest :



### Faubourg Est :



# Archéologie

Au regard du patrimoine archéologique riche de la commune, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une partie du projet de requalification de la traversée de Vue et de son centre-bourg par les services de l'Etat.

L'archéologie préventive consiste à détecter et à sauvegarder les éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés et détruits par les travaux d'aménagements publics ou privés.

## L'archéologie préventive peut se dérouler en 2 étapes : le diagnostic et la fouille :

- ▶ Le diagnostic vise, par des études, prospections ou travaux de terrain, à mettre en évidence et à caractériser les éléments du patrimoine archéologique éventuellement présents sur le site.
- ▶ La fouille, réalisée après diagnostic, vise à recueillir les données archéologiques présentes sur le site.

La municipalité ayant anticipé la sollicitation des services de l'état concernant l'archéologie préventive, notre commune est donc actuellement uniquement concernée par l'étape de diagnostic, qui sera réalisé en février 2023 par le service archéologique du département de Loire-Atlantique.

## Quelles sont les missions d'une DRAC ?

Elle intervient dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique, culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques.

# Historique archéologique de la commune

De mi-mai à juillet 2014, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Fontaine aux bains, des fouilles ont été réalisées.

Un oppidum, mot latin qui signifie une fortification d'époque gauloise mais qui désigne aussi la ville, a été découvert. Cette découverte est très rare comme le soulignait Gérard GUILLIER, l'archéologue présent durant ces fouilles. Ces recherches ont prouvé l'existence de Vue à l'époque gauloise comprise entre -150 et - 50 avant JC.

L'oppidum était constitué de deux enceintes. une enceinte intérieure de 12 hectares et une extérieure de 25 hectares, entourées du fameux Murus Gallicus décrit par Jules César dans la guerre des Gaules.

Pour les curieux et les passionnés d'histoire, rendez-vous sur le site de Vue sur le marais et la Société des Historiens du Pays de Retz :

- ▶ <https://vuesurlemarais.wixsite.com/vue-sur-le-marais>
- ▶ <https://www.shpr.fr/>

L'archéologie préventive nous contraint donc à revoir intégralement le calendrier des travaux. À ce jour, ils commenceront par la mise aux normes des réseaux.

## Calendrier des travaux

### Les travaux seront réalisés en deux étapes :

- ▶ Travaux préalable de modernisation des réseaux (assainissement ; eau potable ; électricité ; télécom) ;
- ▶ Travaux de réalisation des nouveaux aménagements (voiries, trottoirs, espaces verts, mobiliers urbains, etc.).

La durée globale prévisionnelle des travaux est de 2,5 ans. Les premiers travaux de modernisation des réseaux débiteront en novembre de cette année.

Une réunion d'information des habitants est prévue avant le début des travaux, plus d'informations à venir.

## Groupe minoritaire

Exclusion de M. Mazzobel de BVE suite à ses comportements en faveur de son soutien avéré à la Maire de Vue. Agir seul dans son coin n'est pas notre politique prédéfinie.

Absurdité du rachat du restaurant le Lion d'Or à 325 000 € sans projet ni vision à court terme, ceci allant jusqu'au rachat des fourchettes et des couteaux pour 2 371 € ! Remboursement dans 4 ans après la mandature Placé ! Vue a de l'argent pour racheter un restaurant inutile mais par contre on plafonne à 215000 € pour préempter une

maison sans faisabilité officielle de projet d'école publique. Pourquoi enclaver une école publique entre un lotissement et un site de stockage d'hydrocarbure ? Notre vision est bien différente.

Censure de notre tribune sur le dernier bulletin BVE, ceci au profit de M. Mazzobel qui a rallié la mairie de Vue.

**Il a été demandé à M. Brunet Samuel conseiller municipal Bien Vivre ensemble de retirer les noms, ce qu'il a refusé.**